Envoyé en préfecture le 11/06/2024
Reçu en préfecture le 11/06/2024
Publié le
ID : 080-218000099-20240611-2024060506-DE

République Française Département de la SOMME Arrondissement de MONTDIDIER Canton d'AILLY-SUR-NOYE

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 5 juin 2024

Extrait du registre des délibérations

n° 2024-06-05-06

Date de la convocation

30/05/2024

Convoqués : 23

Présents : 17

Représentés : 2

Absents : 4

OBJET :

Tableau des effectifs

-

Créations de poste

–

Avancement de grade 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Edith DELBEY, Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL

Étaient représentés : Annie COCHET par Edith DELBEY, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Conformément à l'article 331-1 du code de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs, afin de nommer les agents pouvant être promus au titre de l'avancement de grade.

En 2024, deux agents des services techniques sont promouvables. Il est donc proposé au conseil municipal de créer les deux postes afin de nommer ces agents.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- De créer, à compter du 1er septembre 2024, un poste d'agent de maîtrise principal, à temps complet,
De créer, à compter du 1er septembre 2024, un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

Le Maire
Pierre DURAND